

Mercredi, 16 septembre 1896.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, Président,

Les honorables messieurs

Adams,	Clemow,	Masson,	Owens,
Aikins,	Cochrane,	McCallum,	Perley,
Allan,	De Blois,	McClelan,	Poirier,
Almon,	Dever,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Armand,	Dickey,	McInnes (N.-Westm'tr),	Primrose,
Arsenault,	Dobson,	McKay,	Prowse,
Baird,	Drummond,	McKindsey,	Reid,
Bécharde,	Ferguson (Victoria),	McLaren,	Robitaille,
Bellerose,	Forget,	McMillan,	Ross,
Bernier,	Gowan,	Merner,	Scott,
Bolduc,	Kirchhoffer,	Miller,	Snowball,
Boucherville, de	Landry,	Montplaisir,	Sullivan,
Boulton,	Lewin,	Mowat (Sir Oliver),	Temple,
Bowll (Sir Mackenzie),	Lougheed,	O'Brien,	Vidal,
Carling (Sir John),	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Wark,
Casgrain,	MacInnes (Burlington),	Ogilvie,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. McKindsey :—De la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara, et de George G. Foster, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Lougheed :—De la Compagnie électrique de Hull.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De Nathan Russell Stone, de la cité de Spokane, dans l'Etat de Washington, un des Etats-Unis d'Amérique, et autres, de la Puissance du Canada, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie de téléphone et de télégraphe Colombia";

De S. H. Janes, et d'autres, de la cité de Toronto, et d'autres lieux, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie de chemin de fer et de force motrice électriques."

L'honorable M. Prowse, secondé par l'honorable M. Arsenault, a proposé :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des mémoires, rapports, résolutions d'assemblées publiques et autres documents en la possession du gouvernement, relatifs à la construction d'un embranchement de chemin de fer entre Southport et Murray Harbour South, et aussi relatifs à la construction d'autres embranchements projetés, dans la province de l'Île du Prince-Édouard.

Après débat.

La dite motion a été retirée avec la permission du Sénat.